



## Usage

Le système de boucle magnétique mobile permet d'améliorer la communication entre les services d'accueil et la clientèle. Il facilite la communication avec les personnes déficientes auditives dans les lieux où l'environnement rend le dialogue difficile, ou lorsqu'il est nécessaire de conserver une certaine confidentialité dans les échanges.

Ce système est compatible avec toutes les aides auditives équipées d'une position « T ». Le combiné téléphonique amplifié permet de communiquer avec les visiteurs non appareillés.

La boucle d'induction magnétique portable peut être posée à l'accueil ou servir lors de réunion avec des personnes malentendantes.



## Rappel de la loi

Article 5 II § 3 de l'arrêté R11-19-2 :

« Lorsque l'accueil est sonorisé, il doit être équipé d'un système de transmission du signal acoustique par induction magnétique, signalé par un pictogramme »

Article 5 alinéa II de l'arrêté du 8 décembre 2014 :

« Les accueils des établissements recevant du public remplissant une mission de service public ainsi que des établissements recevant du public de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories sont équipés obligatoirement d'une telle boucle d'induction magnétique. »



Alimentation	Bloc secteur 100 – 240 VAC 50 – 60 Hz ou batterie intégrée 12 V	Prise entrée/sortie	Prises Jack 3,5 mm
Autonomie	8h00 en utilisation 2 jours en veille 4 mois si éteinte	Dimensions	H 250 x l 220x P 70 mm
Microphone intégré	Pression acoustique jusqu'à 60 dB max	Poids	710g (batterie inclus)
Accessoires fournis	Microphone déporté type «Col de cygne» Combiné d'écoute amplificateur	Fixation	Possible avec 4 vis

La boucle d'induction magnétique NG-BIM004 permet une évolution dans le temps. Elle offre la possibilité de rajouter une boucle magnétique périphérique supplémentaire pour couvrir une surface de 50m<sup>2</sup> maximum.